

**FÉDÉRATION DE L'UPA
DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 JUILLET 2020**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats non consolidés	6
Évolution de l'actif net non consolidé	7
Bilan non consolidé	8
Flux de trésorerie non consolidés	9
Notes complémentaires	10 - 20
Renseignements complémentaires non consolidés	21 - 22



Brassard
Carrier
Associés inc.

Société de comptables
professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD (la « Fédération »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 juillet 2020, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de la Fédération au 31 juillet 2020, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

MISSION D'AUDIT

MISSION D'EXAMEN

AVIS AU LECTEUR

FISCALITÉ

COMPTABILITÉ

GESTION

FINANCEMENT

MANDATS SPÉCIAUX

Brassard

Carrier

Associés inc.

1651

chemin Ste-Foy

bureau 200

Québec (Québec)

GIS 2P1

Téléphone:

418 682-2929

Télécopieur:

418 682-0282

www.groupebca.com

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Brassard Carrier Associés inc.*¹

Québec, le 14 octobre 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A121857

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD**RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS****EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020**

6

	2020	2019
PRODUITS		
Services professionnels rendus (annexe B)	1 669 548 \$	1 918 768 \$
Services administratifs rendus (annexe C)	910 391	976 358
Revenus syndicaux (annexe A)	534 819	537 125
Subventions (annexe D)	261 780	170 204
	3 376 538	3 602 455
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	2 302 307	2 344 075
Sous-traitance	325 561	365 260
Communication et promotion	210 626	22 591
Loyer et location de salles	171 525	167 833
Honoraires professionnels	136 381	149 560
Per diem et autres avantages sociaux	68 988	73 108
Poste et messagerie	58 487	63 929
Frais de bureau	52 264	48 646
Logiciels, redevances et réseau	50 329	43 577
Frais de déplacement des administrateurs	39 501	39 901
Entretien et réparations	27 068	19 119
Frais de déplacement des employés	27 023	37 379
Redevances	26 682	28 717
Location d'équipement	24 040	27 647
Télécommunications	19 011	18 742
Bourses	12 000	12 000
Assurances	8 916	11 833
Mauvaises créances	7 088	248
Aide et concertation régionale	23 120	18 240
Abonnements et documentation	3 011	2 830
Transport des travailleurs	2 478	30 235
Intérêts et frais bancaires	9 975	4 911
Intérêts sur la dette à long terme	6 893	7 153
Amortissement des immobilisations corporelles	35 655	45 499
	3 648 929	3 583 033
RÉSULTATS NETS D'EXPLOITATION	(272 391)	19 422
AUTRES PRODUITS (annexe E)	124 433	41 487
RÉSULTATS NETS AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(147 958)	60 909
RÉSULTATS NETS DE L'INTÉRÊT DANS UN PARTENARIAT	39 612	(6 652)
RÉSULTATS NETS DE LA FILIALE	91 006	16 492
RÉSULTATS NETS	(17 340) \$	70 749 \$

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

7

	Fonds investi en immobilisations	Fonds d'administration	2019 2020	2018 2019	Total
SOLDE AU DÉBUT	165 716 \$	1 051 835 \$	1 217 551 \$	1 146 802 \$	
Résultats nets	(34 979)	17 639	(17 340)	70 749	
Investissements nets en immobilisations	16 706	(16 706)	-	-	
SOLDE À LA FIN	147 443 \$	1 052 768 \$	1 200 211 \$	1 217 551 \$	

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

BILAN NON CONSOLIDÉ

31 JUILLET 2020

8

	2020	2019
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	150 714 \$	354 610 \$
Débiteurs (note 3)	534 109	511 148
Subventions à recevoir	33 693	46 677
Travaux en cours	301 096	277 769
Frais payés d'avance	46 629	74 105
	1 066 241	1 264 309
PARTICIPATION DANS UNE FILIALE (note 4)	566 746	379 346
PLACEMENT (note 5)	510	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	147 443	165 716
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DÉTENUES EN PARTENARIAT (note 7)	613 344	619 061
	2 394 284 \$	2 428 432 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 8)	108 387 \$	- \$
Créditeurs (note 9)	679 180	727 763
Subventions reportées	1 202	45 000
Revenus perçus d'avance	150 304	153 118
Dette remboursable sur demande (note 11)	255 000	285 000
	1 194 073	1 210 881
ACTIF NET		
FONDS INVESTI EN IMMOBILISATIONS	147 443	165 716
FONDS D'ADMINISTRATION	1 052 768	1 051 835
	1 200 211	1 217 551
	2 394 284 \$	2 428 432 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

9

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Résultats nets	(17 340) \$	70 749 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	35 655	45 499
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(676)	-
Résultats nets de la filiale	(91 006)	(16 492)
Amortissement des immobilisations corporelles détenues en partenariat	17 052	17 063
	(56 315)	116 819
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	(101 023)	50 679
	(157 338)	167 498
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(510)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles détenues en partenariat	(11 335)	(6 224)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 382)	(28 533)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	676	-
Variation nette des avances à la filiale	(96 394)	(36 386)
	(124 945)	(71 143)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	(30 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(312 283)	66 355
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	354 610	288 255
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	42 327 \$	354 610 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'emprunt bancaire.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée en vertu de la Loi des syndicats professionnels, poursuit sa mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et producteurs agricoles du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances à la filiale.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et de la dette remboursable sur demande.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus syndicaux sont comptabilisés à titre de produits en fonction de la durée de la cotisation.

REVENUS D'HONORAIRES ET TRAVAUX EN COURS

Les produits tirés des services professionnels et services administratifs sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus d'honoraires incluant les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. La Fédération utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des heures engagées à la date des états financiers par rapport au total estimatif des heures. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte des heures travaillées à facturer et des débours effectués pour les clients. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

FILIALE

La Fédération a choisi de comptabiliser sa participation dans une filiale selon la méthode de la valeur de consolidation. Le placement est comptabilisé initialement à son coût d'acquisition et est par la suite ajusté pour tenir compte de la quote-part des résultats enregistrés par la filiale revenant à la Fédération, calculée selon les règles en matière de consolidation. Les dividendes déclarés par la filiale sont comptabilisés en diminution du placement. À la fin de chaque période, la Fédération détermine s'il existe des indications possibles d'une dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable ajustée du placement ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

INTÉRÊTS DANS UN PARTENARIAT

La Fédération participe au contrôle conjoint d'un terrain et d'un immeuble détenus en propriété indivise. La Fédération comptabilise dans son bilan sa part des éléments d'actifs sous contrôle conjoint ainsi que les éléments de passifs qu'elle a contracté conjointement avec l'autre investisseur relativement au partenariat, et dans son état des résultats sa part des produits et des charges découlant de la location de l'immeuble.

L'exercice de la Fédération ne coïncide pas avec l'exercice du Comité de l'immeuble, chargé de la tenue des livres de l'intérêt dans un partenariat, qui se termine le 31 décembre. Les événements et les opérations ayant eu lieu de janvier à juillet 2020 n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers de la Fédération.

Aucune opération importante n'a été effectuée depuis cette date.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier	20 ans
Équipement informatique	3 et 5 ans
Équipement téléphonique	10 ans
Équipement de bureau	7 ans
Système de numérisation	5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DÉTENUES EN PARTENARIAT

Les immobilisations corporelles détenues en partenariat sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Immeuble	Dégressif	2,5 %
Amélioration du terrain	Linéaire	20 ans
Équipement	Dégressif	10 %
Mobilier	Dégressif	5 %
Système de sécurité	Dégressif	10 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la provision pour créances douteuses sur cotisations et contributions des membres, le degré d'avancement des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, les frais courus et provisions et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Clients	372 594 \$	363 391 \$
Provision pour créances douteuses	(10 917)	(4 608)
	<u>361 677</u>	<u>358 783</u>
Cotisations et contributions des membres	147 492	123 315
Provision pour créances douteuses sur cotisations et contributions des membres	(9 745)	(5 725)
	<u>137 747</u>	<u>117 590</u>
Avances à la filiale (SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.), sans intérêts	9 761	9 641
Loyers à recevoir	13 019	13 067
Intérêts courus - filiale	8 749	1 119
Débiteurs autres	3 156	10 948
	<u>34 685</u>	<u>34 775</u>
	<u>534 109 \$</u>	<u>511 148 \$</u>

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2020

15

4. PARTICIPATION DANS UNE FILIALE

	2020	2019
SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.		
49 actions catégorie «A», représentant 100 % des actions participantes émises et 49 % des actions ayant droit de vote	177 924 \$	86 918 \$
Avances, 2,60 %, sans mode d'encaissement défini	388 822	292 428
	566 746 \$	379 346 \$

La filiale exploite un cabinet de services comptables.

5. PLACEMENT

	2020	2019
Coopérative de producteurs de services professionnels - SCF		
1 part sociale	10 \$	- \$
500 parts privilégiées	500	-
	510 \$	- \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	206 232 \$	121 724 \$	84 508 \$	93 987 \$
Équipement informatique	301 074	242 929	58 145	65 997
Équipement téléphonique	25 979	21 869	4 110	5 160
Équipement de bureau	8 962	8 282	680	572
Système de numérisation	28 910	28 910	-	-
	571 157 \$	423 714 \$	147 443 \$	165 716 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES DÉTENUES EN PARTENARIAT

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	44 166 \$	- \$	44 166 \$	44 166 \$
Immeuble	1 119 822	583 317	536 505	541 574
Amélioration du terrain	29 362	17 640	11 722	13 190
Équipement	8 030	3 407	4 623	2 492
Mobilier	14 764	6 170	8 594	9 046
Système de sécurité	18 776	11 042	7 734	8 593
	1 234 920 \$	621 576 \$	613 344 \$	619 061 \$

L'immeuble est utilisé à 48 % à titre de principal lieu d'affaires de la Fédération et à 52 % pour la location commerciale.

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 500 000 \$, porte intérêts au taux préférentiel plus 0,5 % et est garantie par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ gravant l'universalité des créances d'une valeur nette comptable de 567 802 \$. L'emprunt est renouvelable en janvier 2021.

9. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	192 894 \$	184 912 \$
Sommes à remettre à l'État	137 455	176 294
Intérêts courus	2 306	2 353
Salaires et vacances à payer	283 657	301 570
Avantages sociaux à payer	6 068	5 834
Dépôts relatifs au service de la paie	56 800	56 800
	679 180 \$	727 763 \$

10. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent un financement affecté reçu au cours de l'exercice et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

11. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Prêt à demande du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, 2,60 %, taux fixé annuellement, garanti par une hypothèque immobilière de 450 000 \$ sur un immeuble détenu en partenariat dont la valeur nette comptable est de 1 184 787 \$, remboursable par des versements semestriels en avril et en octobre de 15 000 \$ en capital, calculés sur une période d'amortissement de 30 versements, échéant en octobre 2028	255 000 \$	285 000 \$
Dette remboursable sur demande	255 000	285 000
	- \$	- \$

Dans l'hypothèse où le remboursement de la dette remboursable sera exigé, les versements en capital exigibles au cours du prochain exercice seront de 285 000 \$.

Dans l'hypothèse où le remboursement de la dette remboursable sur demande ne sera pas exigé, les versements en capital exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	30 000 \$
2022	30 000
2023	30 000
2024	30 000
2025	30 000
	150 000 \$

12. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Débiteurs	(22 961) \$	99 730 \$
Travaux en cours	(23 327)	(106 521)
Subventions à recevoir	12 984	(15 700)
Frais payés d'avance	27 476	(22 011)
Créditeurs	(48 583)	59 906
Subventions reportées	(43 798)	25 000
Revenus perçus d'avance	(2 814)	10 275
	(101 023) \$	50 679 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**RISQUES FINANCIERS**

La Fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fédération est exposée à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble de ses passifs financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs, aux subventions à recevoir et aux avances à la filiale.

La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Fédération n'exige généralement pas de caution.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la Fédération à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de contrats de services échéant en novembre 2024 et décembre 2024 totalisent 104 822 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	23 868 \$
2022	23 868
2023	23 868
2024	23 868
2025	9 350
	<hr/>
	104 822 \$

Redevances :

Le 1er août 2013, la Fédération a conclu une convention d'achat d'actifs avec les fédérations de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic. Cette convention prévoit que la Fédération acquiert leurs quotes-parts de l'ensemble des actifs qu'elles détiennent dans l'association dissoute, ainsi que leurs participations dans les services de comptabilité et de fiscalité.

Dans le cadre de cette convention, la Fédération s'est engagée à verser aux fédérations de Chaudière-Appalaches et du Centre du Québec, après la dissolution des fédérations de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic, une redevance annuelle de 2 % calculée sur les revenus encaissés de clients du service de comptabilité et de fiscalité domiciliés sur les territoires de Chaudière-Appalaches et du Centre du Québec. Cet engagement est d'une durée de 20 ans, échéant en juin 2033.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la fédération avec une filiale (SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.) au cours de l'exercice :

	2020	2019
Produits		
Autres services	308 105 \$	323 567 \$
Frais de gestion	112 508 \$	104 728 \$
Autres produits		
Revenus d'intérêts	7 630 \$	5 821 \$
Charges		
Sous-traitance	295 701 \$	327 041 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020**

21

	2020	2019
<hr/> ANNEXE A - REVENUS SYNDICAUX <hr/>		
Cotisations et contributions	505 059 \$	507 236 \$
Projet de vie syndicale	29 760	29 889
	<hr/> 534 819 \$	<hr/> 537 125 \$

ANNEXE B - SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS

Services de comptabilité et de fiscalité	1 115 410 \$	1 283 186 \$
Autres services	381 149	402 674
Tarifcation du centre d'emploi agricole	109 928	112 858
Évaluation de fermes	63 061	120 050
	<hr/> 1 669 548 \$	<hr/> 1 918 768 \$

ANNEXE C - SERVICES ADMINISTRATIFS RENDUS

Honoraires	582 732 \$	631 412 \$
Frais de gestion	160 610	163 744
Poste	46 774	52 192
Photocopie, papeterie et fournitures	37 518	41 370
Télécommunications	34 492	34 443
Informatique et internet	34 030	35 455
Frais de déplacement	10 148	12 949
Imprimerie	2 310	2 145
Ameublement et location d'équipements	1 777	2 648
	<hr/> 910 391 \$	<hr/> 976 358 \$

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020**

22

	2020	2019
ANNEXE D - SUBVENTIONS		
PROJETS ET AUTRES SUBVENTIONS		
Entente sectorielle en agriculture	55 000 \$	25 000 \$
Projet les grandes récoltes	47 000	-
Plan de soutien en formation agricole	34 200	34 200
Subvention salariale temporaire	19 141	-
Projet mise à jour du site promotionnel de l'autocueillette	6 552	-
Projet d'effarouchement des oiseaux migrateurs	4 772	3 053
Emploi d'été Canada	-	2 880
	166 665	65 133
EMPLOI QUÉBEC		
Centre d'emploi agricole	73 653	73 295
Formation ressources humaines	21 462	31 776
	95 115	105 071
	261 780 \$	170 204 \$
ANNEXE E - AUTRES PRODUITS		
Commandites	82 741 \$	5 022 \$
Autres revenus	21 538	19 099
Revenus d'intérêts	19 478	16 339
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	676	1 027
	124 433 \$	41 487 \$